

- Il est obligatoire de faire signer le formulaire licence auprès de vos adhérents afin que la licence soit validée et que l'assurance soit prise en compte.
- Le formulaire licence doit être imprimé en recto-verso page 1 ,2 et 3, voire page 4 le cas échéant.
- Ne pas oublier qu'un exemplaire est à archiver dans votre club et que le deuxième est à donner au licencié.



Attention le panier extraNat doit être vide en fin de saison, toutes les licences s'y trouvant avant le 25 août vous seront facturées.

Licences		Tarifs (€)		
		Part FFN	Part régionale (d)	TOTAL
Compétition	11 ans et moins	30,6	14,3	44,9
	12 ans et plus	42,8	18,4	61,2
Compétition « Estivale » (c)	11 ans et moins	24,5	12,2	36,7
	12 ans et plus	26,5	14,3	40,8
Natation Pour Tous	16 ans et plus	16,1	4,3	20,4
	15 ans et moins	22,9	9,7	32,6
Encadrement		16,1	4,3	20,4
Eau Libre Promotionnelle		11,2	4,1 (e)	15,3
J'apprends à Nager / Aisance Aquatique (a)		13,1	2,3	15,4
e-Licence		13,1	2,1 (club)	15,2
Surlicence « Natation Pour Tous » (b)		2	1	3
Titre de Participation – Découverte		1,5	0,5	2

(a) Dispositifs ministériels d'apprentissage "J'apprends à nager" et "Aisance Aquatique"

(b) Surlicence « Natation Pour Tous » disponible uniquement pour les clubs membres des fédérations affinitaires et/ou membres du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA) ayant conclu une convention spécifique avec la FFN (exemple : FSASPTT)

(c) Uniquement pour les licences Compétition prises entre le 1er juin et le 28 août.

(d) Le reversement par la FFN de la part régionale de chaque licence à la ligue régionale concernée est conditionné à la signature des documents qui forment la contractualisation et corollairement au respect des dispositions de son socle commun

(e) Selon l'événement, le reversement se fera soit au club organisateur ; soit au club de ligue en fin de saison eau libre

SUIVEZ NOUS SUR     ffnatation.fr